



Université
**BORDEAUX
MONTAIGNE**

Direction Générale des Services

Ref : CA2014/115

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 07 NOVEMBRE 2014

DELIBERATION RELATIVE AUX TARIFS C2I AVEC MADAGASCAR

Le 07 novembre 2014, le Conseil d'Administration, réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Paul JOURDAN,

- ☉ a approuvé le tarif spécial de 40 euros par stagiaire du C2i accordé à l'Ecole Supérieure de Management et d'Informatique Appliquée (ESMIA) d'Antananarivo de Madagascar.

Délibéré par le Conseil d'Administration, à Pessac, le 07 novembre 2014

Nombre de membres présents	12
Nombre de membres représentés	11
Nombre d'abstentions	0
Nombre de suffrages exprimés	23
Nombre de votes pour	23
Nombre de votes contre	0

Le Président,

Jean-Paul JOURDAN

Copie : Rectorat – DAF – Agence comptable